CADETS DE L'AVIATION ROYALE DU CANADA

NIVEAU DE QUALIFICATION UN

GUIDE PÉDAGOGIQUE

SECTION 5

OCOM M107.05 – PORTER L'UNIFORME DES CADETS DE L'AIR

Durée totale : 60 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-801/PG-002, *Niveau de qualification un norme de qualification et plan*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

Aucun.

MÉTHODE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon car il permet à l'instructeur de présenter la matière aux cadets.

INTRODUCTION

RÉVISION

Aucune.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit avoir porté l'uniforme des cadets de l'Air.

IMPORTANCE

Puisque l'uniforme de cadet est facilement reconnaissable, la tenue et l'apparence personnelle des cadets doivent leur faire honneur et faire honneur à l'Organisation des cadets du Canada (OCC).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 1 **Expliquer la façon de porter la coiffure.**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif



Au fur et à mesure qu'il présente chaque article de l'uniforme, l'instructeur doit expliquer et démontrer comment le porter et l'entretenir correctement (s'il y a lieu), en utilisant un cadet sénior comme cobaye.

CALOT

Le calot doit être porté du côté droit de la tête. Le point inférieur du pli frontal doit être au centre du front et le coin frontal du calot doit se trouver à 2,5 cm au-dessus du sourcil droit. Il faut poser deux boutons des Forces aériennes dans les trous prédécoupés de la partie frontale.

INSIGNE DU CALOT

Il faut porter l'insigne du calot du côté gauche de celui-ci. Le centre de l'insigne doit être positionné à mi-chemin entre le devant et le milieu du calot.



Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 1 Position de l'insigne du calot

CHAPEAU D'ÉTÉ BEIGE À LARGE REBORD

Il est permis de porter le chapeau d'été beige à large rebord pendant les activités d'été pour lesquelles le calot n'est pas adapté.

TUQUE

Il est permis de porter la tuque à l'extérieur, si les conditions météorologiques l'exigent.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS :

Q1. De quel côté du calot doit-on porter l'insigne?

Q2. Où se trouvent les deux boutons des Forces aériennes sur le calot?

Q3. Quand et où est-il permis de porter la tuque?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Du côté gauche.

R2. Dans des trous prédécoupés de la partie frontale du calot.

R3. À l'extérieur, si les conditions météorologiques l'exigent.

Point d'enseignement 2 **Expliquer la façon de porter et d'entretenir les vêtements du haut du corps.**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif



Au fur et à mesure qu'il présente chaque article de l'uniforme, l'instructeur doit expliquer et démontrer comment le porter et l'entretenir correctement (s'il y a lieu), en utilisant un cadet sénior comme cobaye.

CHEMISE À MANCHES COURTES

La chemise à manches courtes se porte avec ou sans cravate. Elle se porte également avec ou sans la veste. Elle doit être propre et repassée. Le seul pli permis est celui qui est au centre de chaque manche et qui commence au centre de chaque épaulette. La chemise doit être rentrée dans les pantalons et il faut laisser le premier bouton ouvert si on ne porte pas de cravate.

CRAVATE

La cravate doit être nouée soigneusement au moyen d'un nœud Windsor ou d'un nœud ordinaire bien serré. Il est permis d'utiliser des fixes-cravates ou des épingles de cravate dorées et unies. Lorsque la veste est enlevée, ne pas rentrer le bout de la cravate dans la chemise, sauf pour des raisons de sécurité.



NOEUD WINDSOR

Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 2 Méthode pour attacher un nœud Windsor

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



NOEUD ORDINAIRE

Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 3 Méthode pour attacher un nœud ordinaire



L'instructeur peut brièvement montrer à la classe les deux méthodes pour attacher la cravate. Cette information se trouve également dans le manuel à titre de référence afin que les cadets puissent s'exercer pendant leur temps libre.

T-SHIRT BLEU FONCÉ EN COTON

Il est permis de porter le t-shirt bleu foncé en coton avec les tenues appropriées. Il doit être exempt de plis en tout temps.

CHANDAIL À COL ROULÉ

Il est possible de porter le chandail à col roulé avec ou sans la veste, mais seulement lorsque le cadet se rend à l'escadron ou en revient. Il est interdit de retrousser ou de remonter les manches du chandail à col roulé.

VESTE ET CEINTURE DE VESTE

Il faut porter la veste du cadet avec la ceinture de tissu. La veste doit être complètement boutonnée, à l'exception du premier bouton. Il est permis d'enlever la veste dans les édifices et les bureaux, après en avoir obtenu l'autorisation. La veste doit être propre et repassée. Les manches de celle-ci doivent être repassées de façon à ce qu'il n'y ait aucun pli. La ceinture de la veste doit être portée de façon à ce que le surplus de la ceinture, une fois attachée, se trouve du côté gauche de la boucle. La boucle doit être ajustée de façon à ce que le surplus de la ceinture à gauche ne dépasse pas 8 cm.

MANTEAU TOUTE SAISON

Il est permis de porter le manteau toute saison en tout temps, si les conditions météorologiques l'exigent. Il est permis de porter la doublure et le manteau extérieur séparément ou ensemble. Le port des épaulettes de grade est obligatoire sur les deux.

PATTES D'ÉPAULE AMOVIBLES DE GRADE

Il faut porter les pattes d'épaule amovibles de grade sur les deux épaules avec la chemise à manches courtes, le manteau toute saison, la combinaison de vol des FC au site de vol pour les cadets autorisés et avec les vêtements de combat des FC pendant les exercices de survie de l'escadron, lorsque le Cmdt de l'escadron l'autorise.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

T-SHIRT DE SPORT GRIS

Le t-shirt de sport gris doit être porté selon les instructions du Cmdt de l'escadron ou du CIEC.

MITAINES ET GANTS NOIRS

Des mitaines et des gants noirs peuvent être portés avec le pardessus, le parka ou le manteau toute saison, lorsque les conditions météorologiques l'exigent.

PLAQUETTE D'IDENTITÉ

La plaque d'identité doit être une plaque de plastique laminée de couleur bleue et blanche, mesurant 6,3 cm de long et 1,2 cm de haut. Seul le nom de famille du cadet doit y être inscrit en caractères blancs de 0,6 cm de haut. La plaquette d'identité se porte sur la poche droite de la poitrine et doit être amovible.

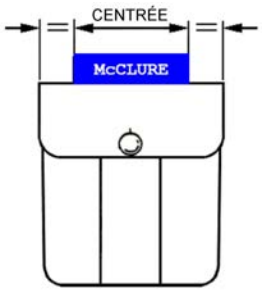

Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 4 Poche de poitrine droite avec plaquette d'identité

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS :

Q1. Quelles sont les deux méthodes pour attacher la cravate?

Q2. Où se trouvent les plis de la chemise à manches courtes?

Q3. Comment repasse-t-on les manches de la veste?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Nœuds Windsor et ordinaire.

R2. Le seul pli permis de cette chemise est celui au centre de chaque manche, lequel débute au centre de chaque épaulette.

R3. Les manches de la veste doivent être repassées de façon à ce qu'il n'y ait aucun pli.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

Point d'enseignement 3 **Expliquer la bonne façon de porter et d'entretenir les pantalons et les culottes courtes.**

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif



Au fur et à mesure qu'il présente chaque article de l'uniforme, l'instructeur doit expliquer et démontrer comment le porter et l'entretenir correctement (s'il y a lieu), en utilisant un cadet senior comme cobaye.

PANTALON

Il faut repasser le pantalon à la vapeur, sans empois, de façon à ce qu'il y ait un pli au centre à l'avant et à l'arrière de chaque jambe. Les plis doivent se situer le long de la jambe, de haut en bas, sans toutefois être cousus ou collés.

CEINTURE NOIRE

La ceinture noire doit être portée avec le pantalon de façon à ce que la boucle soit centrée et que les extrémités soient placées « laiton sur laiton ». L'expression « laiton sur laiton » signifie que l'extrémité en laiton de la ceinture et celle de la boucle se touchent, que, lorsque bouclée, aucun tissu noir n'est visible entre les deux pièces de laiton de la ceinture. Il faudra peut-être ajuster la ceinture pour obtenir ce résultat.

CULOTTE COURTE DE SPORT DE COULEUR GRISE

La culotte courte de sport de couleur grise doit être portée selon les instructions du Cmdt de l'escadron ou du CIEC.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS :

Q1. Où se trouvent les plis des pantalons?

Q2. Comment faut-il porter la boucle de la ceinture?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Les pantalons sont repassés de façon à avoir des plis au centre à l'avant et à l'arrière de chaque jambe. Chaque pli doit s'étendre du haut au bas de la jambe.

R2. Centré avec les extrémités, « laiton sur laiton ».

Point d'enseignement 4 **Expliquer la bonne façon de porter et d'entretenir les chaussures.**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif



Au fur et à mesure qu'il présente chaque article de l'uniforme, l'instructeur doit expliquer et démontrer comment le porter et l'entretenir correctement (s'il y a lieu), en utilisant un cadet senior comme cobaye.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

BOTTES

Les bottes noires doivent être lacées d'un côté à l'autre, à la transversale.

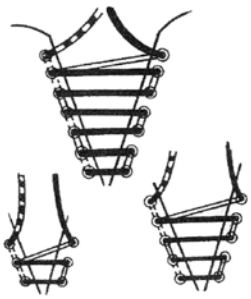

Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 5 Laçage des bottes

Une fois les bottes lacées, insérer les extrémités des lacets à l'intérieur de la botte. Il est interdit de modifier le talon ou la semelle d'une botte en y ajoutant des crampons métalliques, des clous ou tout autre accessoire de métal. Aucun vernis autre que le cirage à chaussures ne doit être utilisé pour donner un lustre aux bottes.

ENTRETIEN DES BOTTES

Les bottes noires doivent être nettoyées et polies régulièrement. Voici les directives générales pour cirer les bottes :

1. Nettoyer les trépointes des bottes avec une vieille brosse à dents et du cirage à chaussures noir.
2. Utiliser un linge à cirer enroulé autour de l'index.
3. Appliquer une quantité modérée de cirage à chaussures sur le linge.
4. Appliquer le cirage à chaussures dans un mouvement circulaire sur l'endroit à cirer.
5. Commencer par de grands cercles pour couvrir la surface avec du cirage.
6. Faire de plus petits cercles en laissant le cirage à chaussures pénétrer dans la botte.
7. Continuer de faire des cercles jusqu'à ce que le cirage ne soit plus visible.
8. Il faut cirer la botte au complet et pas seulement la pointe de celle-ci.

ESPADRILLES

Les espadrilles doivent être portées selon les instructions du Cmdt de l'escadron ou du CIEC.

CHAUSSETTES DE LAINE GRISES

Il faut porter des chaussettes de laine grises avec les bottes et les espadrilles. Si un cadet souffre d'une allergie connue à la laine, il peut porter des chaussettes de coton ou de nylon grises ou noires.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

QUESTIONS :

Q1. Quand peut-on porter des chaussettes de laine grises?

Q2. Comment les bottes noires devraient-elles être lacées?

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Les chaussettes de laine grises doivent être portées en tout temps avec les bottes et les espadrilles fournies, à moins que le cadet ne souffre d'une allergie connue à la laine.

R2. Les bottes noires doivent être lacées d'un côté à l'autre, transversalement.

Point d'enseignement 5 **Expliquer la disposition des insignes des cadets de l'Air de niveau un.**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

INSIGNES D'ÉPAULE DE L'ESCADRON

Les insignes d'épaule de l'escadron doivent uniquement être portés sur les deux manches de la veste. La partie supérieure de l'insigne doit se trouver à 2 cm en dessous de la couture supérieure de l'épaule.



Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 6 Insigne d'épaule de l'escadron

INSIGNES DE GRADE

Il faut porter les insignes de grade des cadets de l'Air de 1re classe centrés sur les deux manches de la veste, à mi-chemin entre le coude et la couture supérieure de l'épaule.



Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 7 Insigne de grade de cadet de l'Air de 1re classe



Il se peut que lorsque les cadets sont promus au rang de caporal, ils demandent de l'aide ou des conseils pour coudre leur insigne à leur uniforme. Les officiers de niveau ou les commandants de section peuvent leur venir en aide.

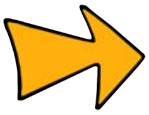

Il faut coudre adéquatement tous les insignes sur la veste au moyen d'un fil qui s'harmonise avec la couleur de celui-ci et de l'uniforme.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 5

QUESTIONS :

Q1. Sur quel article de l'uniforme se portent les insignes d'épaule de l'escadron?

Q2. À quel endroit sur la manche se porte l'insigne d'épaule de l'escadron?

Q3. À quel endroit sur l'uniforme se portent les insignes de cadet de l'Air de 1re classe?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Uniquement sur la veste.

R2. 2 cm.

R3. Il faut porter les insignes de grade de cadet de l'Air de 1re classe centrés sur les deux manches de la veste, à mi-chemin entre le coude et la couture supérieure de l'épaule.

Point d'enseignement 6 **Expliquer l'apparence personnelle lorsque l'uniforme est porté.**

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

APPARENCE GÉNÉRALE

Les cadets en uniforme doivent avoir une apparence soignée et porter des chaussures propres et cirées. Les uniformes doivent être propres et repassés en tout temps. S'assurer que les boutons sont boutonnés et que les attaches et les fermetures à glissière sont fermées. Les poches ne doivent pas être bombées. Les articles comme les lunettes, les lunettes de soleil, les stylos, les crayons, les porte-clés ou le papier ne doivent pas dépasser des poches ou être suspendus aux ceintures ou aux poches. Il est interdit de porter un casque de radio, un lecteur de cassettes, un disque compact, ou de tout autre appareil de divertissement personnel.

COUPES DE CHEVEUX

Les cheveux doivent être bien coiffés, sans extravagance. La longueur, le volume et le style des cheveux ne doivent pas empêcher le port convenable du calot. Le style et la couleur des cheveux ne doivent être ni bizarres, ni exagérés, ni inhabituels. Les couleurs inhabituelles telles que le vert, le rouge vif, l'orange, le violet, etc., ne sont pas permises.

CHEVEUX - HOMMES

Les cheveux des cadets doivent être dégradés à l'arrière, sur les côtés et au-dessus des oreilles, en fonction du style de la coiffure. La longueur ne doit pas dépasser 15 cm. Lorsque les cheveux sont coiffés et que le calot est retiré, les cheveux ne doivent pas toucher les oreilles ou tomber sous les sourcils.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.



COUPE DE CHEVEUX
AMINCIE CONVENTIONNELLE

Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 8 Coupe de cheveux dégradée - Conventionnelle

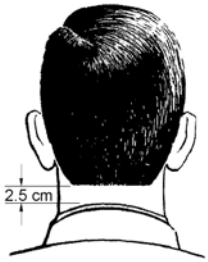

COUPE DE CHEVEUX AMINCIE AVEC
APPARENCE D'UNE COUPE DROITE

Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 9 Coupe de cheveux dégradés – Coupe droite à l'arrière

FAVORIS

Les favoris ne doivent pas dépasser une ligne horizontale imaginaire qui passe au centre des oreilles. Leurs extrémités inférieures doivent être coupées à l'horizontale et dégradées en fonction du style général de la coiffure.

MOUSTACHES

Si la moustache est portée seule, la partie non rasée du visage ne doit pas dépasser les coins de la bouche. La moustache, bien taillée, ne doit pas dépasser 2 cm (3/4 po) d'épaisseur, ne doit pas dépasser sous les coins de la bouche et ne doit pas dépasser la largeur de la bouche.



Instructions sur la tenue des Forces canadiennes

Figure 10 Moustaches

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CHEVEUX - FEMMES

Les cheveux des cadettes ne doivent pas dépasser le bord inférieur du col de la chemise.

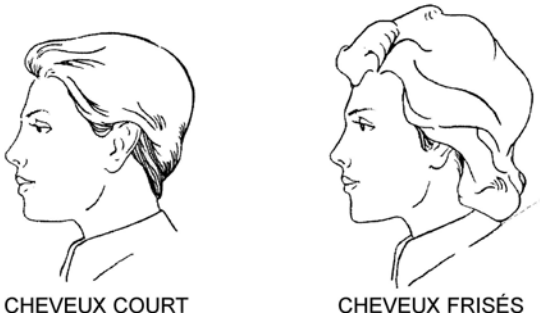

Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 11 Cheveux courts des femmes

Les cheveux doivent être relevés en chignon à l'arrière de la tête.



Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 12 Cheveux relevés en chignon

Les tresses doivent être de style sobre et elles doivent être bien serrées. Elles doivent être attachées à leurs extrémités par un nœud ou une petite attache non décorative. La tresse simple doit se placer au centre du dos. Les tresses doubles doivent se placer derrière les épaules. Lorsqu'ils sont ramassés derrière la tête et tressés, la longueur maximale des cheveux ne doit pas dépasser le haut de l'aisselle.



Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 13 Une tresse



Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 14 Deux tresse

MAQUILLAGE

Les cadettes sont autorisées à porter un minimum de maquillage. Lorsqu'elles portent l'uniforme, le maquillage doit être utilisé discrètement. L'usage de faux cils, d'une épaisse couche de surligneur pour les yeux, de fard

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

à paupières ou de rouge à lèvres de couleur vive, de vernis à ongles coloré ou d'un maquillage excessif du visage est interdit.

BIJOUX

Les seuls bijoux pouvant être portés avec l'uniforme sont la montre-bracelet, le bracelet d'alerte médicale et, au maximum, deux bagues, à condition qu'elles soient discrètes.

Les cadettes en uniforme peuvent porter une seule paire de boucles d'oreilles en or lisse, en argent ou de perles blanches montées sur tiges pour oreilles percées. La boucle d'oreille, portée au centre du lobe de l'oreille, doit être de forme sphérique et avoir un diamètre maximal de 0,6 cm. Les cadets masculins ne sont pas autorisés à porter une ou des boucles d'oreilles.



Instructions sur la tenue des cadets de l'Air

Figure 15 Boucle d'oreilles au centre du lobe de l'oreille

TATOUAGES ET PERÇAGES

Les cadets ne doivent pas avoir de tatouages visibles qui pourraient être perçus comme offusquant ou pouvant discréditer le Mouvement des cadets du Canada. Il est interdit de porter tout perçage corporel visible (langue incluse). L'utilisation de pansement pour couvrir un perçage non autorisé est inacceptable.

ACCESSOIRES

Les sacs à dos de modèle civil doivent être d'apparence sobre. Ils peuvent être transportés de la main gauche ou suspendus aux deux épaules, droit sur le dos.

Les cadettes ont l'autorisation de porter un sac à main. Le sac à main se tient dans la main gauche ou suspendu à l'avant-bras gauche. Lorsque le sac est porté à l'épaule, la bretelle doit être portée sur l'épaule gauche et le haut du sac ne doit pas arriver au-dessus de la taille. Il ne doit pas être porté comme sac à main.

LUNETTES ET LUNETTES DE SOLEIL

Les lunettes et les lunettes de soleil doivent être de couleur et de modèle discrets. Le port de lunettes de soleil avec des verres photochromiques ou miroirs n'est pas autorisé. Les cadets, qui portent habituellement des verres correcteurs, peuvent porter des lunettes de soleil d'ordonnance à monture traditionnelle ou des lunettes de soleil superposables de style sobre lorsque les conditions et les circonstances l'exigent. Les autres cadets peuvent porter des lunettes de soleil de style sobre dont l'apparence générale est conforme à l'uniforme lorsque les conditions et les circonstances l'exigent. Les lunettes de soleil ne sont pas portées lors d'un rassemblement à moins d'être autorisées par le Cmdt du CIEC ou de l'escadron, dans des circonstances particulières.

PORT D'OBJETS

Les objets, comme les porte-documents, se portent de la main gauche. Il ne faut pas alors balancer le bras gauche en marchant.

VÊTEMENTS CIVILS

Autres que les articles répertoriés dans la liste de l'OAIC, il est interdit de porter des vêtements civils avec l'uniforme de cadet à moins d'y être autorisé par le Cmdt du CIEC ou de l'escadron, dans des circonstances particulières. Ces articles comprennent, sans toutefois s'y limiter, les vestes et les chapeaux civils.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

CONDUITE GÉNÉRALE

Il est inacceptable pour les cadets de mâcher de la gomme, de flâner ou de marcher d'un pas nonchalant, de garder les mains dans les poches, de fumer, de manger en marchant, de se promener main dans la main et de commettre tout autre écart de conduite qui se veut incompatible avec une allure fière et ordonnée aux yeux du public. Les démonstrations d'affection entre les cadets en uniforme doivent être évitées.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 6

QUESTIONS :

Q1. Dans quelle main faut-il porter les articles?

Q2. Quel est le règlement sur les tatouages et les perçages corporels?

Q3. Quel comportement est jugé inacceptable pour les cadets?

Q4. Quels bijoux sont permis avec le port de l'uniforme?

RÉPONSES ANTICIPÉES :

R1. Main gauche.

R2. Les cadets ne doivent pas avoir de tatouages visibles qui pourraient être perçus comme offusquant ou pouvant discréditer le Mouvement des cadets du Canada. Il est interdit de porter tout perçage corporel visible (langue incluse). L'utilisation de pansement pour couvrir un perçage non autorisé est inacceptable.

R3. Il est inacceptable pour les cadets de mâcher de la gomme, de flâner ou de marcher d'un pas nonchalant, de garder les mains dans les poches, de fumer, de manger en marchant, de se promener main dans la main et de commettre tout autre écart de conduite qui se veut incompatible avec une allure fière et ordonnée aux yeux du public.

R4. Les seuls bijoux pouvant être portés avec l'uniforme sont la montre-bracelet, le bracelet d'alerte médicale et, au maximum, deux bagues, à condition qu'elles soient discrètes.
Les cadettes en uniforme peuvent porter une seule paire de boucles d'oreilles en or lisse, en argent ou de perles blanches montées sur tiges pour oreilles percées.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

Les réponses des cadets aux questions posées après chaque point d'enseignement serviront de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

Aucun.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Il n'y a pas d'évaluation formelle à cet OCOM. Les cadets devront porter adéquatement l'uniforme des cadets de l'Air tous les jours conformément aux Instructions sur la tenue des cadets de l'Air. Les cadets devront respecter une norme acceptable de tenue vestimentaire et de conduite.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.

OBSERVATIONS FINALES

L'uniforme des cadets de l’Air doit être porté convenablement en tout temps. Puisque l'uniforme de cadet est facilement reconnaissable, la tenue et l'apparence personnelle des cadets doivent leur faire honneur ainsi qu'à l'OCC. Le but est de s'assurer que les cadets ont une apparence personnelle qui convienne à ce qu'on s'attend d'eux.

COMMENTAIRES/REMARQUES POUR L’INSTRUCTEUR

L'accent doit être mis sur l’exigence visant les cadets à prendre soin et à entretenir leur uniforme correctement en tout temps. Les cadets doivent apprendre dès le début à entretenir et à porter leur uniforme de façon convenable.

Cette leçon doit être donnée au début de l'année d'instruction avant que les cadets puissent porter leur uniforme.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A3-006 – Cadets Canada. (2005). OAIC 55-04 : *Instructions sur la tenue des cadets de l’Air* Ordonnances sur l’administration et l’instruction des cadets (vol. 5). Ottawa, Ontario.

A0-001 A-AD-265-000/AG-001 DHP 3-2. (2001). *Instructions sur la tenue des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-801/PF-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-801-PF-002/A-CR-CCP-801-PF-002.pdf.
Verify against the official publication.